



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

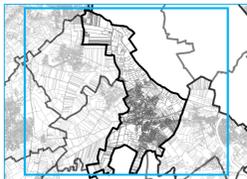
Plan de secteur réglementaire n°04
Haulchin, Haveluy, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Thiant, Trith-Saint-Léger

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER HÉRIN

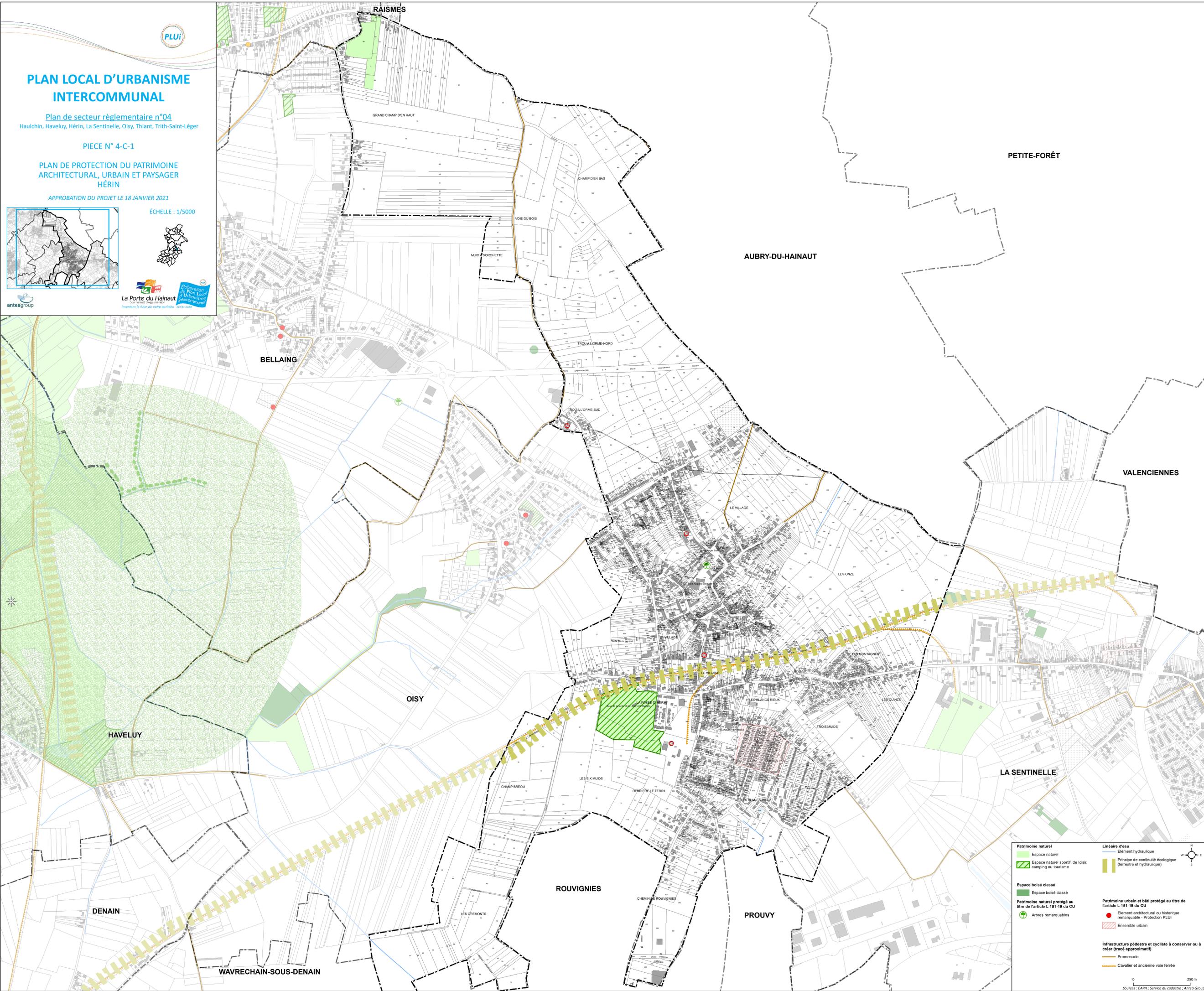
APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



La Porte du Hainaut
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Inventaire de l'avenir de notre territoire 2018-2020

anteagroup



Patrimoine naturel	Linéaire d'eau	Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du CU
<ul style="list-style-type: none"> Espace naturel Espace naturel sportif, de loisir, camping ou tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> Élément hydraulique Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique) 	<ul style="list-style-type: none"> Élément architectural ou historique remarquable - Protection PLU Ensemble urbain
Espace boisé classé		Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)
<ul style="list-style-type: none"> Espace boisé classé Arbres remarquables 		<ul style="list-style-type: none"> Promenade Cavalier et ancienne voie ferrée

0 250m
Sources : CAPH - Service du cadastre ; Antea Group